

NOTE AU COMITÉ DE DIRECTION

DE : Karl Malenfant, Vice-président aux technologies de l'information

DATE : 2 juillet 2015

OBJET	OBJECTIF DE LA NOTE :
➤ Capacité de l'ordinateur central	➤ Information

RAPPEL DES FAITS

- La Société possède un ordinateur central sur lequel repose la majorité de ses opérations dont :
 - Les applications de mission et les applications de support;
 - Les activités de développement, incluant le projet Conversion des applications du Fonds d'assurance.
- Le projet Conversion des applications du Fonds d'assurance requiert plus de capacité que prévu initialement, ce qui a un impact direct sur l'utilisation de l'ordinateur central.
- Selon la prévision de charge actuelle, la capacité de l'ordinateur central pourrait être insuffisante à l'automne. La qualité de service des applications de mission et de support sera assurée mais elle pourrait être dégradée pour la clientèle de développement. Cette situation pourrait entraîner des retards dans le projet de Conversion FA.

ANALYSE ET COMMENTAIRES

- Selon la prévision de charge mensuelle, deux solutions sont envisageables, soit :
 - L'ajout de capacité qui nécessitera le remplacement de l'ordinateur central et la mise à niveau des licences de logiciels. Cette solution amène des coûts qui peuvent varier de 2 à 3 M\$, selon la capacité ajoutée. Il y aura aussi hausse des frais annuels de location et d'entretien de logiciels qui pourraient aller de 82 k\$ à 280 k\$.
 - Le réaménagement des heures de travail d'une partie de l'équipe du projet Conversion FA. Cette solution viserait à utiliser la capacité habituellement inutilisée en début de journée (7 h à 8 h 30) et en fin de journée.(16 h 30 à 21 h par exemple) pour libérer de la capacité de traitement pendant le jour. La faisabilité de cette solution devra être confirmée par une analyse plus poussée.

RECOMMANDATION

- Considérant que :
 - La période critique se trouve principalement en octobre;
 - L'ajout de capacité implique des coûts importants;
 - Le réaménagement des heures de travail d'une partie de l'équipe du projet pourrait diminuer la pression sur l'ordinateur central;
 - La faisabilité du réaménagement des heures de travail reste à être confirmée;
- Il est recommandé de :
 - Réévaluer la situation au mois d'août;
 - Procéder, si nécessaire, à l'ajout de capacité par le remplacement de l'ordinateur actuel

Préparée par : Pierre Simard, 2 juillet 2015

Approuvée par : Karl Malenfant, 2 juillet 2015